

Préfecture de Loire-Atlantique

code insee 44099 code postal 44520 Commune de MOISDON-LA-RIVIÈRE

Fiche communale d'information risques et sols aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

date date date date date date date date	Annexe à l'arrêté préfectoral n° IAL - 198	du	29 avril 2011		8 novembre 2018 (catastrophes nature	lles)
Ce PPR est prescrit et non encore approuvé date date date date date date date dat				ues naturels [PPR n		
Ce PPR est approuvé date date date date date date date dat			R n			
date date date date date date date date	Ce PPR est prescrit et non e	ncore approuvé			oui	non
date date date date date date date date	Ce PPR est approuvé				oui	non
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet con		date		aléa		
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet c		date		aléa		
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non tuation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui non date date date date date date date date		date		aléa		
consultable sur Internet * consultable sur Inter	Les documents de référence ment	ionnés à l'article R12	5-24 du Code de l'environne	ment sont:		
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux tutation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m date date date date date date date dat						
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 3.1 La commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m 4.2 Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * consul						
tuation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m date dat	The state of the s	1 2 11 2 7				
3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m date date date date date date date date	Le reglement de ce PPR intègre de	es prescriptions de tra	avaux		oui	non
date date date date date date date date	tuation de la commune au regard	d'un ou plusieurs p	lans de prévention de risq	ues miniers [PPR m]		
date date date date date date date date	3.1 La commune est située dans le	e périmètre d'un PPR	. m		oui	non
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * dui non duation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé oui non date date date date date date date date		date		aléa		
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Intermet * du non uation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPRt] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPRt t prescrit et non encore approuvé oui non date date date date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * con		date		aléa		
consultable sur Internet * consultable sur Inter		date		aléa		
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non 4.2 La commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé oui non 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé oui non date date date date date date date dat	Les documents de référence menti	onnés à l'article R12	5-24 du Code de l'environne	ment sont:		
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé oui non 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé date date date date date date date date consultable sur Internet * consulta					consultable sur li	nternet *
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non uation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé oui non date date date date date date date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * attion de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non X attion de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon commune classée en niveau 3 oui X non					consultable sur li	nternet *
uation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé oui non 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé date date date date date date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Les règlements de ces PPR intègrent des prescriptions de travaux oui non lation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité plication des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité ation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon Commune classée en niveau 3 oui X non oui X non					consultable sur li	nternet *
Aution de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé oui non date date date date date date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * commune est située dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 X zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne for consultable sur Internet * consultable sur Interne	i e rèclement de ce PPR intègre de	es prescriptions de tra	avally		oui	non
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * consultable sur Inter						- '
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * consultable sur Inter		date				
consultable sur Internet * co		date				
consultable sur Internet *	Les documents de référence mention	onnés à l'article R125	5-24 du Code de l'environner	ment sont:		
consultable sur Internet * co					consultable sur in	ternet *
Les règlements de ces PPR intègrent des prescriptions de travaux oui non lation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité blication des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 X zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne for Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * lation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non X ation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon Commune classée en niveau 3 oui X non					consultable sur in	ternet *
Les règlements de ces PPR intègrent des prescriptions de travaux oui non ration de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité Dication des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 X zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne for Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * ration de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non X attion de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon Commune classée en niveau 3					consultable sur In	ternet *
tation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité plication des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 X zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne for Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * lation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non X attion de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon Commune classée en niveau 3					consultable sur In	ternet *
consultable sur Internet * Commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) La commune est située en niveau 3 Commune est située en secteur d'information sur les sols (Commune est située en niveau 3 Commune est située en secteur d'information sur les sols (Commune classée en niveau 3 Commune est située en secteur d'information sur les sols (Commune classée en niveau 3 Commune est située en secteur d'information sur les sols (Commune classée en niveau 3 Commune est située en secteur d'information sur les sols (Commune elassée en niveau 3 Commune elassée en niveau 3 Commune est située en secteur d'information sur les sols (Commune elassée en niveau 3 Commune elassée en niveau 3 Commune elassée en niveau 3 Commune est située en secteur d'information elassée en niveau 3 Commune elassée en niveau 3	Les règlements de ces PPR intègre	nt des prescriptions o	de travaux		oui	non
plication des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 X zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne for Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * uation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) uation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon Commune classée en niveau 3 oui X non	uation de la commune au regard d	lu zonage réglemen	taire pour la prise en comp	ote de la sismicité		
très faible faible modérée moyenne for Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * uation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non X uation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon Commune classée en niveau 3	plication des articles R 563-4 et R 1	25-23 du code de l'er	nvironnement modifiés par le	s décrets n°2010-1254	et 2010-1255	
Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * lation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non X ation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon Commune classée en niveau 3 oui X non	La commune est située dans une zo	one de sismicité	zone 1	zone 2 X zone 3	zone 4	zone 5
Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * lation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) ation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon Commune classée en niveau 3 oui X non					ée moyenne	for
La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) non X ation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon Commune classée en niveau 3 oui x non				t est:	consultable sur In	ternet *
La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) ation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon Commune classée en niveau 3 oui x non	ation do la commune au rocard d	la la pollution de se	la .			
Commune classée en niveau 3 oui X non					oui	non X
Commune classée en niveau 3 oui X non	ation de la commune au regard d	lu zonage réglement	taire à potentiel radon			
Le document de référence mentionné est :		NIESTA I			oui X	non
	e document de référence mentionn	é est :				

8.	Cartographie
	extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus
	en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement
	- carte de zones sismicité sur le département de la Loire-Atlantique

9. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

1 La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/ dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi catastrophes naturelles nombre 3 catastrophes technologiques nombre

pièces jointes

Date: 08/11/2018

Le préfet de département

site* www.loire-atlantique.gouv.fr



FICHE SYNTHETIQUE D'INFORMATION SUR LES RISQUES

COMMUNE de MOISDON-LA-RIVIERE

LE RISQUE SISMIQUE

Un séisme est une vibration du sol, transmise aux bâtiments, causée par une fracture brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et parfois en surface.

Les dégâts observés sont fonction de l'amplitude, de la durée et de la fréquence des vibrations.

LE ZONAGE SISMIQUE

Un zonage sismique de la France selon cinq zones a été élaboré (article D 563-8-1du code de l'environnement). Ce zonage remplace celui paru en 1991.

L'analyse de la sismicité historique (à partir des témoignages et archives depuis 1 000 ans), de la sismicité instrumentale (mesurée par des appareils) et l'identification des failles actives, a permis de définir l'aléa sismique de chaque commune, c'est-à-dire l'ampleur des mouvements sismiques attendus sur une période de temps donnée (aléa probabiliste).

Le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 divise le territoire métropolitain en cinq zones de sismicité

zone 1 : sismicité très faible

zone 2 : sismicité faible

zone 3 : sismicité modérée

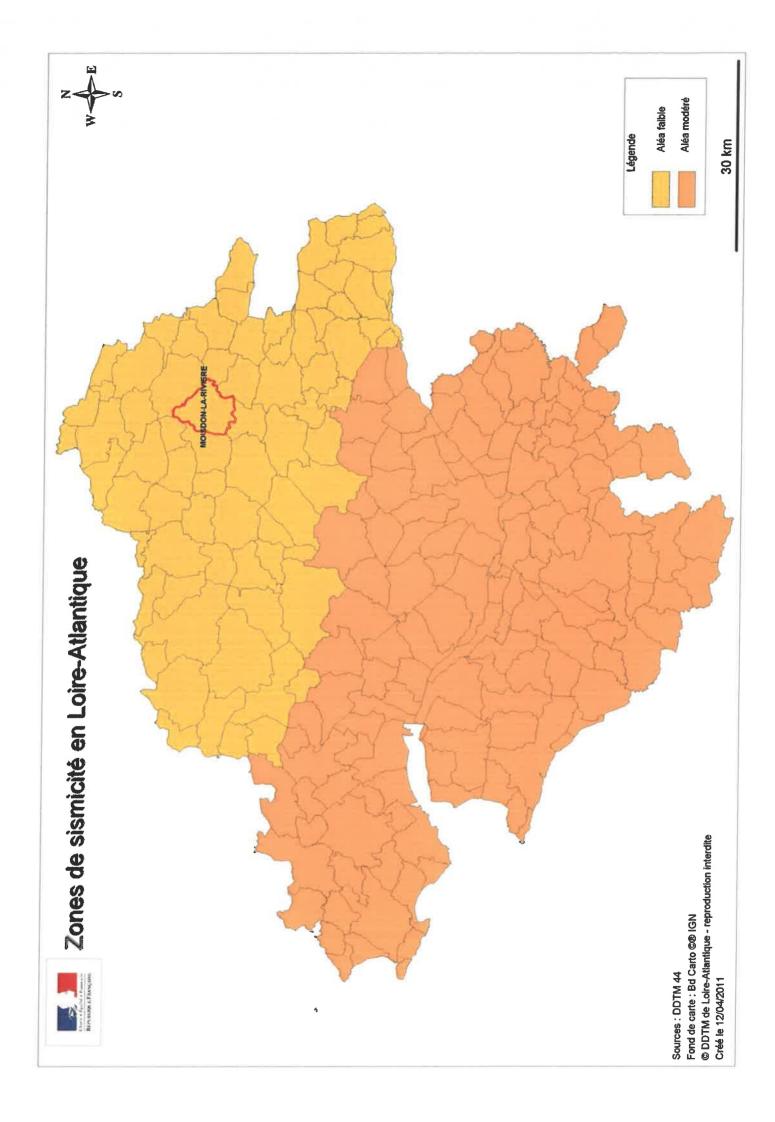
e zone 4 : sismicité moyenne

zone 5 : sismicité forte

Alors que le zonage précédent ne couvrait que 17 communes en Loire-Atlantique, toutes les communes sont désormais concernées par le risque sismique :

- 75 communes en aléa faible
- 146 communes en aléa modéré

Des règles de construction parasismiques sont différentes selon la zone d'aléa considérée et la catégorie de bâtiments.





Liste des arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique sur le territoire de la commune de MOISDON-LA-RIVIERE (Loire-Atlantique – MAJ le 7 novembre 2018)

N° INSEE	Communes	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
44099	MOISDON-LA-RIVIERE	Inondations et coulées de boue	24/02/1996	25/02/1996	01/10/1996	17/10/1996
44099	MOISDON-LA-RIVIERE	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
44099	MOISDON-LA-RIVIERE	Inondations et coulées de boue	10/06/2018	11/06/2018	04/10/2018	03/11/2018

RAPPEL

Il appartient au vendeur ou au bailleur d'un immeuble bâti sinistré à la suite d'une catastrophe naturelle ou technologique d'informer l'acquéreur ou le locataire.